



Au moment où 278 entités ont mis fin à leurs activités au cours du 4ème mois de l'année

# Plus de 3.400 entreprises personnes morales ont vu le jour en avril

Kawtar Tali  
ktali@aujourd'hui.ma

Elles étaient 3.462 entreprises personnes morales à être créées au mois d'avril dernier. Bien que ce nombre soit légèrement en repli par rapport au même mois de l'année passée, il confirme le positionnement de trois régions du Maroc à connaître une bonne dynamique entrepreneuriale. Il s'agit en effet de Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al-Hoceima. Ces trois pôles accaparent près des trois tiers des créations du mois. A Casablanca-Settat, 1.295 entreprises personnes morales ont vu le jour au cours du quatrième mois de l'année. Les régions de Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al-Hoceima ont observé des créations respectives de 497 et 409 entreprises. C'est ce qu'on

peut relever du tableau de bord des créations d'entreprises établi par l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC). De par ces nouvelles entités, le nombre de créations fixé depuis le début de l'année s'élève à 15.275 entreprises morales portant ainsi le nombre total de ces structures à 518.975 entreprises. Le commerce reste le secteur d'activité le plus prisé par les porteurs de projets. Ce secteur représente 31,4% des nouvelles entreprises créées durant le mois de mars, soit 1.285 entreprises dont 483 à Casablanca-Settat, 196 à Rabat-Salé-Kénitra et 132 à Marrakech-Safi. Le secteur du BTP et activités immobilières rafle 23,5% des créations (989 entités) dont 95,4% opèrent dans la

construction contre 4,6% dans les activités immobilières. De même, 946 nouvelles entreprises personnes morales ont choisi pour activité les services divers. De ce chiffre, 431 opérant dans les services administratifs, 365 dans les activités scientifiques, 91 dans les arts et 53 dans

*Le nombre de créations fixé depuis le début de l'année s'élève à 15.275 entreprises morales portant ainsi le nombre total de ces structures à 518.975 entreprises.*

l'enseignement. Les industries ne représentent que 5,5% des nouvelles créations. La part des nouvelles technologies reste limitée à 2,7% au moment où celle de l'agriculture et pêche est fixée à 1,7%. En termes de radiations, l'OMPIC indique dans son analyse que 306 entreprises personnes morales sont entrées en phase de dissolution au quatrième mois de l'année. De même, 278 entreprises ont mis fin à leurs activités à fin avril 2017, dont 35% sont âgées entre deux et cinq ans. De même, 33% des entreprises radiées sont âgées entre 5 et 10 ans contre 13,5% âgées entre 10 et 20 ans et 3,1% au-delà de 20 ans. La répartition par forme juridique démontre que 60% des entreprises

radiées sont des sociétés à responsabilité limitée (SARL) au moment où 38,5% sont des sociétés à responsabilité limitée à associé unique (SARLAU) et 1,2% sont des sociétés anonymes (SA). Notons qu'une bonne partie des radiations a été observée au niveau de la région Casablanca-Settat. L'OMPIC relève dans ce sens une part de 34,2%. 17,3% des entreprises ayant fermé leurs portes se situent à Marrakech-Safi au moment où 11,2% se trouvaient à Rabat-Salé-Kénitra. L'analyse de l'OMPIC démontre également que sur les 278 entreprises radiées, 36,7% opéraient dans le commerce contre 19,2% dans les services divers, 18,4% dans le BTP et activités immobilières ainsi que 7,7% dans les industries.



\* Les données de 2017 concernent les sociétés créées jusqu'au 30-Avr.-17.